

# DUO DE PIANOS BERLINSKAÏA & ANCELLE

## FICHE TECHNIQUE

En signant cet avenant, vous vous engagez à fournir les équipements et conditions de travail indispensables à la prestation des artistes.

### Informations techniques

#### 1. MATÉRIEL IMPRIMÉ

1a. Dans tous les documents imprimés, les artistes doivent être mentionnés comme suit :  
Duo de pianos Berlinskaïa & Ancelle  
ou  
Ludmila Berlinskaïa & Arthur Ancelle, pianos

1b. Dans les documents imprimés, veuillez utiliser le matériel biographique soumis, tel qu'approuvé par les artistes. Une biographie plus courte du Duo doit être soumise à l'approbation du Manager du Duo.

#### 2. PERSONNEL

L'organisateur accepte de fournir un technicien de scène principal qui est autorisé à prendre des décisions. L'organisateur s'engage à fournir du personnel de scène pour aider au déplacement des pianos, aux répétitions, et à la représentation.

#### 3. LOGES

L'organisateur doit fournir une ou deux loges confortables et privées.

Les loges doivent être propres et bien éclairées, équipées de tables, de chaises, de miroirs éclairés et de penderie pour les costumes, et des toilettes doivent être facilement accessibles. Lorsque des pianos droits sont disponibles dans le bâtiment, ils doivent être installés dans les loges de Berlinskaïa & Ancelle.

Les loges doivent être correctement chauffées avant l'arrivée des artistes.

Un service de fruits, d'eau en bouteille et d'eau chaude (pour le thé) est toujours très apprécié.

Des fruits frais, des légumes frais, des amandes, des noisettes, des biscuits, des fruits secs sont particulièrement appréciés si l'artiste n'a pas le temps de rentrer à l'hôtel entre la répétition et le concert.

#### 4. PIANOS

L'organisateur s'engage à fournir deux pianos à queue de concert Steinway modèle D dont le numéro de série ne commence pas avant 600.

Si ces pianos ne peuvent être fournis, le diffuseur doit informer le manager des artistes des instruments qu'il propose.

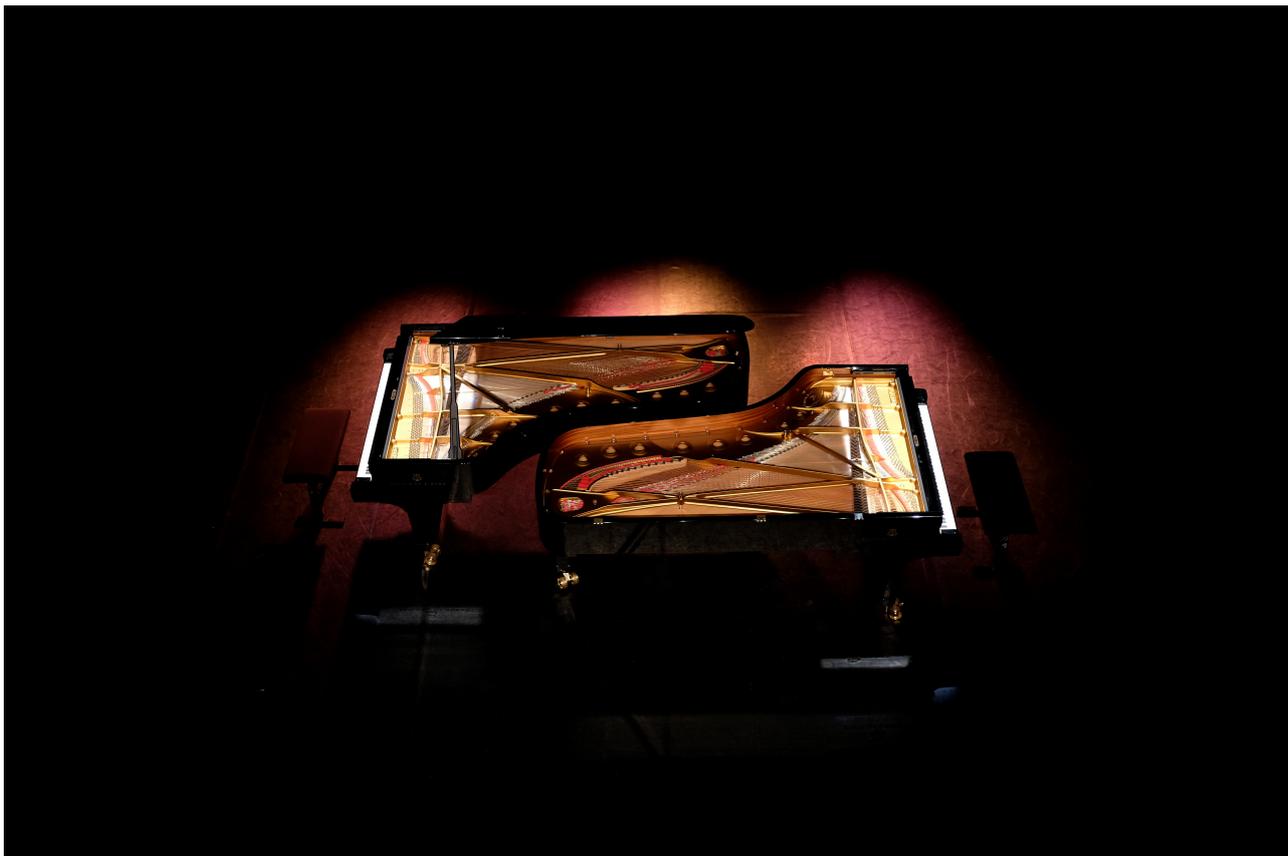
Notez que les deux instruments doivent être de taille similaire et que leur année de fabrication ne doit pas être séparée de plus de 10 ans. Les deux pianos peuvent être de marques différentes, à condition qu'ils aient la même puissance sonore et la même qualité mécanique.

Deux banquettes ajustables sont requises sur scène.

## 5. SCENE ET INSTALLATION

L'espace de représentation doit être suffisamment grand pour accueillir deux pianos de concert sur la scène. Le sol de l'espace de représentation doit être en bois ou en plancher noir si possible. Si la zone est recouverte de moquette ou d'une autre surface souple, elle doit être recouverte de bois. Les rideaux sur la scène doivent être évités.

Avant la première répétition, les pianos doivent être placés côte à côte sur la scène, avec leurs deux couvercles ouverts, afin que Berlinskaïa & Ancelle puissent choisir quel piano jouer. Des techniciens doivent être disponibles pour ensuite déplacer les pianos selon les instructions de Berlinskaïa & Ancelle.



Comme on peut le voir sur la photo, le couvercle du 2ème piano (plus proche du public) doit être entièrement enlevé ; le couvercle du 1er piano est destiné à projeter le son des deux pianos vers le public.

Les claviers doivent être éclairés verticalement afin de ne pas créer d'ombres obliques sur les claviers.

Berlinskaïa & Ancelle se produisent généralement avec des partitions électroniques sans rétro-éclairage. Par conséquent, les pupitres doivent être maintenus sur les pianos et doivent être éclairés de manière à ce qu'il n'y ait pas d'ombre sur les partitions.

Un technicien doit installer les pédales électroniques des partitions peu avant l'entrée en scène des artistes, selon leurs instructions.

Les pianos doivent être accordés le matin du concert et à nouveau après la répétition, mais Berlinskaïa & Ancelle doivent être en mesure de faire un petit raccord sur scène (environ 15/20 mn) avant que le public ne soit autorisé à entrer dans la salle.

L'accordeur doit idéalement être présent pendant la représentation.

## 6. SÉCURITÉ

La répétition dans la salle de spectacle et les loges sont fermées au grand public. L'organisateur est responsable d'empêcher toute personne non autorisée de pénétrer dans l'espace de représentation pendant la répétition et dans les loges avant, pendant et après la représentation.

## 7. RÉPÉTITION

3a. Les artistes demandent trois (3) heures de répétition avant le spectacle. Si possible, les artistes souhaitent également qu'un piano séparé soit disponible à l'écart des pianos de concert afin qu'ils puissent répéter séparément pendant un certain temps.

3b. Pour les représentations en soirée, les artistes apprécieraient une pause de 2 à 3 heures entre la répétition et la représentation afin de rentrer à l'hôtel pour se reposer et dîner.

3c. Dans la mesure du possible, les artistes apprécieraient de passer 15 minutes sur scène immédiatement avant l'ouverture de la salle.

3d. À un moment donné pendant la répétition, idéalement au début OU à la fin de la répétition, les artistes demandent à pouvoir tester l'éclairage de la scène.

## 8. SIGNATURE D'AUTOGRAPHES ET VENTE DE CD

Si la salle n'a pas de contrat avec un disquaire local, et si elle est autorisée à vendre des CD, l'organisateur doit en informer à l'avance le manager des artistes, afin que ces derniers puissent apporter quelques CD avec eux ou les envoyer par la poste à l'organisateur, auquel cas celui-ci doit fournir une adresse à laquelle la marchandise peut être postée au moins trois (3) semaines avant le spectacle.

Si possible, l'organisateur accepte de fournir au moins une (1) personne pour aider à la vente de disques pendant l'entracte et/ou après le spectacle.

Pour les rencontres avec le public et les signatures d'autographes après le concert, veuillez fournir une table avec deux chaises, ainsi que des marqueurs. Le ou les assistants chargés de la vente de disques doivent aider à organiser l'accueil du public souhaitant un autographe.

Un plan de vente, incluant toute commission prise par l'organisateur, doit être convenu avant le spectacle.

## 9. BILLETS GRATUITS / MATÉRIEL IMPRIMÉ

Le diffuseur accepte de fournir aux artistes des invitations pour le spectacle, comme convenu dans le contrat.

Le diffuseur doit remettre aux deux artistes une copie du programme imprimé avant le spectacle.

Les artistes apprécient que l'organisateur leur offre une ou deux affiches du concert après la représentation.